



LA TELECARDIOLOGIE

Qu'est que la Télécardiologie ? Quel est son intérêt ?

La Télécardiologie est un système permettant le suivi à distance des prothèses cardiaques. Tous les défibrillateurs et les stimulateurs cardiaques actuellement implantés peuvent en bénéficier.

Il s'agit d'un système fiable, sécurisé permettant :

- Une surveillance continue des paramètres des prothèses (batterie, fonctionnement des sondes)
- La détection précoce d'arythmies pouvant amener à modifier le traitement médicamenteux ou programmer une intervention. Il a été montré qu'elle s'accompagnait d'une diminution du nombre d'hospitalisations et de complications comme les accidents vasculaires cérébraux en cas de fibrillation atriale
- La diminution des déplacements pour les suivis de routine des prothèses. En effet, de nombreuses consultations se limitent à un simple contrôle technique des paramètres électriques de la prothèse cardiaque.

Comment fonctionne-t-elle ?

Le Télécardiologie s'effectue grâce à un transmetteur (propre à chaque fabricant). Ce dispositif est le plus souvent remis lors de l'hospitalisation, parfois envoyé au domicile du patient. Il est installé dans la chambre du patient.

Les transmissions se font la nuit. Les données des prothèses sont récupérées automatiquement par le transmetteur puis sont transmise via le réseau mobile (GSM) sur un site internet sécurisé.

Quelles sont les modalités d'installation ?

L'installation est simple. Le transmetteur doit être branché de manière permanente sur une prise électrique près de votre lit ou de l'endroit où vous dormez. Il est parfois nécessaire de suivre une procédure d'installation pour le mettre en marche.

En cas de difficultés, vous pouvez consulter la fiche d'installation ou contacter le service d'assistance du fabricant (numéro vert) :

- ABBOTT : 0800 000 565 du lundi au vendredi de 9H à 18H
- BIOTRONIK : 0800 801 034 du lundi au jeudi de 9H à 18H, le vendredi de 9H à 17H
- BOSTON : 0805 540 422 du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30
- MEDTRONIC : 0800 381 700 du lundi au vendredi de 9H à 18H
- MICROPORT : 0805 980 041 de 8H à 18H hors WE et jour férié

Quel est son coût ?

A ce jour, en dehors du coût lié à l'électricité nécessaire au fonctionnement du transmetteur, seuls les patients en ALD cardiaque sont pris en charge à 100% par la CPAM.

Pour les patients non ALD, le reste à charge est de 40 % du forfait de télésurveillance (soit 52,80 € par an en 2024) ainsi que du forfait constructeur. Ce reste à charge peut être pris en charge par votre mutuelle. Ce point sera abordé avec vous lors de l'implantation.



Hôpital Saint Joseph Saint Luc

L'hôpital au cœur,
l'esprit ouvert

Est-ce que c'est un système sûr ? Qui va avoir accès à vos données ?

Les transmissions sont sécurisées. Les données recueillies sont consultables sur un site internet sécurisé. Seuls votre cardiologue et l'équipe en charge de la surveillance peuvent accéder à ces données. Ainsi la confidentialité est garantie. Il n'est pas possible d'intervenir ou de modifier les réglages de la prothèse à distance.

Que faire en cas d'urgence ?

La télésurveillance ne constitue en aucun cas un système d'urgence mais simplement une aide au suivi de votre prothèse. En cas de symptômes relevant de l'urgence : contacter votre cardiologue ou si nécessaire appeler le « 15 ».

Que faire si vous devez vous absenter ?

En cas d'absence prolongées (> 1 mois), nous vous conseillons de prévenir le cardiologue ou équipe en charge de votre suivi. Il est également possible d'emmener son transmetteur en cas de séjour prolongé en France. En cas de séjour à l'étranger, contacter le service d'assistance du fabriquant (cf. ci-dessus)